

RAPPORT DE GESTION

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés	6
--	---

IG Gestion de patrimoine

Revue des activités	13
Revue des résultats d'exploitation par secteur	20

Placements Mackenzie

Revue des activités	23
Revue des résultats d'exploitation par secteur	29

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur	32
--	----

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée	33
Situation de trésorerie et sources de financement consolidées	36
Gestion des risques	41
Le cadre des services financiers	55
Estimations et méthodes comptables critiques	57
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	58
Autres renseignements	58

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 31 mars 2020 et pour le trimestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. déposés sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 mars 2020 et pour le trimestre clos à cette date est daté du 8 mai 2020.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de

ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, des éclosions de maladies ou des pandémies (comme la COVID-19), de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux normes IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice dilué ajusté par action » (le « BPA ») et le « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAII »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente ») sont également des mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS. Le BAII, le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente sont des mesures complémentaires

de la performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1, 2 et 3.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

L'actif administré de la Société financière IGM se chiffrait à 168,5 G\$ au 31 mars 2020, comparativement à 182,8 G\$ au 31 mars 2019 et à 190,2 G\$ au 31 décembre 2019.

Au 31 mars 2020, le total de l'actif géré s'élevait à 147,5 G\$, comparativement à 160,5 G\$ au 31 mars 2019 et à 166,8 G\$ au 31 décembre 2019, comme il est présenté dans le tableau 5. Pour le premier trimestre de 2020, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 163,3 G\$, comparativement à 155,9 G\$ pour le premier trimestre de 2019.

Au 31 mars 2020, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 143,2 G\$, comparativement à 154,3 G\$ au 31 mars 2019 et à 161,8 G\$ au 31 décembre 2019. Pour le premier trimestre de 2020, l'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est établi à 158,5 G\$, comparativement à 149,9 G\$ pour le premier trimestre de 2019.

La diminution de l'actif géré est principalement attribuable aux baisses du niveau des marchés des capitaux, surtout au cours du dernier mois du trimestre.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'élevait à 160,9 M\$, ou 68 cents par action, comparativement au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 167,5 M\$, ou 70 cents par action, pour la période correspondante de 2019, soit une baisse de 2,9 % du bénéfice par action.

Les capitaux propres se chiffraient à 4,6 G\$ au 31 mars 2020, comparativement à 4,5 G\$ au 31 décembre 2019. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires fondé sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'est établi à 14,1 %, contre 15,2 % pour la période correspondante de 2019. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au premier trimestre de 2020 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au quatrième trimestre de 2019.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

COVID-19

Les gouvernements à l'échelle planétaire ont mis en place des mesures d'urgence pour freiner la propagation d'une nouvelle souche de coronavirus (« COVID-19 »). Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont provoqué une grande volatilité et un affaiblissement important sur les marchés boursiers mondiaux et des perturbations significatives pour les entreprises à l'échelle mondiale, se traduisant par un

ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

Malgré la volatilité sans précédent constatée sur les marchés boursiers mondiaux au mois de mars, une augmentation globale a été observée sur ces marchés pour la période englobant les cinq derniers trimestres. L'indice composé S&P/TSX a augmenté de 19,1 % en 2019 et a chuté de 21,6 % au premier trimestre de 2020. Au cours des mêmes périodes, les marchés boursiers américains ont augmenté de 28,9 % et diminué de 20,0 %. Les placements de nos clients ont obtenu un rendement moyen de 13,0 % en 2019 et un rendement négatif de 11,7 % au premier trimestre de 2020. La baisse de 11,6 % de l'actif géré de la Société financière IGM, qui est passé de 166,8 G\$ au 31 décembre 2019 à 147,5 G\$ au 31 mars 2020, n'a pas été aussi marquée que les reculs généraux sur les marchés, ce qui illustre la nature diversifiée de la composition globale de l'actif de la Société financière IGM.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Par conséquent, il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements, ni leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation au cours des périodes futures.

Pour atténuer les répercussions de la COVID-19 sur les clients, les employés, les conseillers et les actionnaires de la Société, nous avons pris les mesures suivantes :

- Respecter les protocoles et les processus en matière de gestion de crise et de continuité des affaires et suivre les directives gouvernementales à cet égard.
- Demander à nos équipes de concentrer leurs efforts sur la résolution et la gestion des enjeux liés à la COVID-19, ainsi que former de nouveaux comités et élaborer de nouveaux processus, au besoin :
 - 1) Comité directeur de la COVID-19 – réorienter le travail des comités et des forums de direction, ou former de tels comités au besoin, sur les enjeux liés à la COVID-19 en leur confiant les mandats suivants.
 - 2) Comité de continuité des affaires et de préparation aux situations d'urgence – planification responsable et mesures à prendre en réaction aux événements, y compris les pandémies.
 - 3) Comité des ressources humaines – soutien aux employés et aux membres de la direction, planification des effectifs, et soutien aux programmes d'avantages sociaux et d'aide aux employés.
 - 4) Comité des communications aux réseaux de distribution et aux clients – communications au réseau de conseillers IG, aux réseaux de distribution de Mackenzie et d'IPC et aux clients en fonction des conditions des marchés.

- Mettre en œuvre une politique de télétravail à l'intention de nos employés à l'échelle du pays, suspendre tous les déplacements professionnels non essentiels et reporter (ou utiliser la technologie virtuelle) tous les événements internes et externes auxquels participent employés et clients.
- Mettre en œuvre une politique de télétravail à l'intention de nos conseillers et de leurs équipes et fermer temporairement tous les bureaux au Canada et ailleurs dans le monde.
- Publier des mises à jour régulières sur le marché à l'intention de nos clients et accroître le nombre et l'étendue des communications aux clients et des mandats de planification financière.
- Changer le format des événements et des conférences planifiés qui se tiendront à distance, y compris la conférence de l'équipe de direction du réseau de conseillers d'IG et l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société, qui se tiendra uniquement sous forme virtuelle le vendredi 8 mai 2020.

- Élaborer des plans de gestion prudente des dépenses tout en : a) cultivant les relations avec les clients, b) prenant des mesures adéquates à l'intention de nos employés et de nos conseillers financiers, c) concrétisant nos priorités stratégiques, et d) recherchant des occasions de réduire les dépenses discrétionnaires.

Le 23 mars 2020, la Société, la Canada-Vie et Power Corporation du Canada ont annoncé un don conjoint de 1 M\$ visant à soutenir les efforts de secours en période de crise. Le financement sera utilisé pour combler les besoins immédiats des banques alimentaires locales et nationales, lesquelles peinent à suffire à la demande accrue; pour offrir des ressources pour répondre à d'autres besoins urgents de personnes vulnérables par l'entremise de l'expertise unique de Centraide et de Centraide du Grand Montréal; et pour amoindrir les pressions que subissent les petites entreprises dans l'ensemble du Canada.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2020		31 DÉCEMBRE 2019		31 MARS 2019	
	BÉNÉFICE	BPA ¹	BÉNÉFICE	BPA ¹	BÉNÉFICE	BPA ¹
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	160,9 \$	0,68 \$	200,8 \$	0,84 \$	167,5 \$	0,70 \$
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	(9,2)	(0,04)	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	160,9 \$	0,68 \$	191,6 \$	0,80 \$	167,5 \$	0,70 \$
BAIIA avant les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	271,7 \$		336,5 \$		295,9 \$	
Commissions fondées sur les ventes versées	(40,7)		(45,2)		(43,7)	
BAIIA après les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	231,0		291,3		252,2	
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	33,0		23,5		12,6	
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(7,7)		(6,5)		(4,8)	
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(20,1)		(19,9)		(20,0)	
Charges d'intérêts ²	(27,3)		(27,8)		(25,2)	
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat – mesure non conforme aux normes IFRS	208,9		260,6		214,8	
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-		(9,2)		-	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	208,9		251,4		214,8	
Impôt sur le résultat	(48,0)		(59,8)		(45,1)	
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-		-		(2,2)	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	160,9 \$		191,6 \$		167,5 \$	

1. Bénéfice dilué par action.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

La COVID-19 pourrait, à l'heure actuelle et ultérieurement, exposer la Société à un certain nombre de risques inhérents à la nature de ses activités, notamment le risque de liquidité; le risque de crédit; le risque d'entreprise et les risques liés à l'actif géré; le risque opérationnel; le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique; les faits nouveaux en matière de réglementation; et le risque lié au personnel. Ces risques sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine (« IG Gestion de patrimoine » ou « IG »)
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

Ces secteurs, figurant aux tableaux 2 et 3, tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation du rendement de la Société.

Certains postes figurant aux tableaux 2 et 3 ne sont pas attribués à des secteurs :

- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et des charges d'intérêts sur les contrats de location. La variation des charges d'intérêts pour la période découle de l'incidence de l'émission de débentures à 4,206 % d'un montant de 250 M\$ le 20 mars 2019.
- *Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée en 2019* – un montant de 9,2 M\$ comptabilisé au quatrième trimestre qui représentait la quote-part des ajustements après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction de Scottish Friendly.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2020	31 MARS 2019	31 MARS 2020	31 MARS 2019	31 MARS 2020	31 MARS 2019	31 MARS 2020	31 MARS 2019
Produits								
Produits tirés des honoraires	479,6 \$	473,2 \$	202,4 \$	193,0 \$	70,6 \$	70,0 \$	752,6 \$	736,2 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	8,7	10,0	(2,8)	4,2	23,6	38,7	29,5	52,9
	488,3	483,2	199,6	197,2	94,2	108,7	782,1	789,1
Charges								
Commissions	149,5	157,0	75,4	72,5	45,1	45,2	270,0	274,7
Charges autres que les commissions ¹	165,4	162,9	88,5	88,8	22,0	22,7	275,9	274,4
	314,9	319,9	163,9	161,3	67,1	67,9	545,9	549,1
Bénéfice avant intérêts et impôt	173,4 \$	163,3 \$	35,7 \$	35,9 \$	27,1 \$	40,8 \$	236,2	240,0
Charges d'intérêts ²							(27,3)	(25,2)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							208,9	214,8
Impôt sur le résultat							48,0	45,1
Bénéfice net							160,9	169,7
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							–	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							160,9 \$	167,5 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires							160,9 \$	167,5 \$

1. Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019
Produits								
Produits tirés des honoraires	479,6 \$	501,0 \$	202,4 \$	207,3 \$	70,6 \$	70,5 \$	752,6 \$	778,8 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	8,7	16,8	(2,8)	0,6	23,6	36,5	29,5	53,9
	488,3	517,8	199,6	207,9	94,2	107,0	782,1	832,7
Charges								
Commissions	149,5	159,6	75,4	73,9	45,1	44,8	270,0	278,3
Charges autres que les commissions ¹	165,4	151,9	88,5	92,6	22,0	21,5	275,9	266,0
	314,9	311,5	163,9	166,5	67,1	66,3	545,9	544,3
Bénéfice avant intérêts et impôt	173,4 \$	206,3 \$	35,7 \$	41,4 \$	27,1 \$	40,7 \$	236,2	288,4
Charges d'intérêts ²							(27,3)	(27,8)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée							-	(9,2)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							208,9	251,4
Impôt sur le résultat							48,0	59,8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							160,9 \$	191,6 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires³							160,9 \$	200,8 \$

1. Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.
2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.
3. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.
Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre exclut la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée d'un montant de 9,2 M\$ qui a été comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net.

- **Impôt sur le résultat** – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 4.
Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net

ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- **Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles** – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société. La diminution des dividendes sur actions privilégiées perpétuelles reflète le rachat de 150,0 M\$ d'actions privilégiées le 30 avril 2019.

TABLEAU 4 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

TRIMESTRES CLOS LES	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,65 %	26,76 %	26,79 %
Incidence des éléments suivants :			
Quote-part du résultat des entreprises associées	(2,34)	(3,43)	(3,95)
Consolidation de la perte fiscale ¹	(1,30)	(1,36)	(1,55)
Autres éléments	(0,02)	0,83	(0,32)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté	22,99	22,80	20,97
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	0,99	–
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	22,99 %	23,79 %	20,97 %

1. Se reporter à la note 26, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés du rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »).

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ

L'actif administré se chiffrait à 168,5 G\$ au 31 mars 2020, comparativement à 182,8 G\$ au 31 mars 2019, soit une baisse de 7,8 %. Au 31 mars 2020, le total de l'actif géré s'élevait à 147,5 G\$, comparativement à 160,5 G\$ au 31 mars 2019, soit une baisse de 8,1 %. Le tableau 5 présente les variations de l'actif géré et de l'actif administré.

Les variations de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 6 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 6, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des fluctuations des marchés nationaux et étrangers et des ventes nettes de la Société.

TABLEAU 5 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ –
PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2019¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS ²		DONNÉES CONSOLIDÉES	
	31 MARS 2020	31 MARS 2019	31 MARS 2020	31 MARS 2019	31 MARS 2020	31 MARS 2019	31 MARS 2020	31 MARS 2019	31 MARS 2020	31 MARS 2019
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement^{3,4}										
Ventes brutes	2 686 \$	2 350 \$	3 656 \$	2 505 \$	193 \$	219 \$	– \$	– \$	6 535 \$	5 074 \$
Ventes nettes	(50)	(14)	355	148	(81)	(16)	–	–	224	118
FNB										
Créations nettes			1 015	228			–	–	1 015	228
Éliminations des soldes interproduits ²			(378)	–			(555)	(86)	(933)	(86)
Total des ventes nettes de fonds d'investissement	(50)	(14)	992	376	(81)	(16)	(555)	(86)	306	260
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
Ventes nettes			(198)	(103)			112	(4)	(86)	(107)
Ventes nettes combinées	(50) \$	(14) \$	794 \$	273 \$	(81) \$	(16) \$	(443) \$	(90) \$	220 \$	153 \$
Variation du total de l'actif géré										
Ventes nettes	(50) \$	(14) \$	794 \$	273 \$	(81) \$	(16) \$	(443) \$	(90) \$	220 \$	153 \$
Rendements des placements	(11 210)	6 288	(7 896)	4 775	(612)	317	188	(132)	(19 530)	11 248
Variation de l'actif, montant net	(11 260)	6 274	(7 102)	5 048	(693)	301	(255)	(222)	(19 310)	11 401
Actif au début	93 161	83 137	70 205	62 728	5 391	5 125	(1 949)	(1 924)	166 808	149 066
Actif à la fin	81 901 \$	89 411 \$	63 103 \$	67 776 \$	4 698 \$	5 426 \$	(2 204) \$	(2 146) \$	147 498 \$	160 467 \$
Le total de l'actif géré comprend les éléments suivants :										
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement ³	81 901 \$	89 411 \$	54 288 \$	57 694 \$	4 698 \$	5 426 \$	– \$	– \$	140 887 \$	152 531 \$
FNB			5 255	3 330			–	–	5 255	3 330
Éliminations des soldes interproduits ²			(1 766)	(898)			(1 153)	(628)	(2 919)	(1 526)
Total des fonds d'investissement	81 901	89 411	57 777	60 126	4 698	5 426	(1 153)	(628)	143 223	154 335
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
			5 326	7 650			(1 051)	(1 518)	4 275	6 132
Actif à la fin	81 901 \$	89 411 \$	63 103 \$	67 776 \$	4 698 \$	5 426 \$	(2 204) \$	(2 146) \$	147 498 \$	160 467 \$
Actif administré¹	85 951 \$	92 999 \$	63 103 \$	67 776 \$	24 372 \$	27 064 \$	(4 953) \$	(5 020) \$	168 473 \$	182 819 \$

1. L'actif géré comprend les actifs détenus dans des fonds de la Société.

L'actif administré comprend les actifs détenus dans les comptes des clients administrés par la Société.

2. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

– Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 2,2 G\$ au 31 mars 2020 (2019 – 2,1 G\$) et les ventes nettes, à 443 M\$ pour le premier trimestre de 2020 (2019 – ventes nettes de 90 M\$).

– Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 1,8 G\$ au 31 mars 2020 (2019 – 898 M\$) et des ventes nettes de 378 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (2019 – néant).

3. L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

4. Au premier trimestre de 2020, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 373 M\$, des rachats de 192 M\$ et des ventes nettes de 181 M\$.

TABLEAU 6 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T1 2020	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019	T4 2018	T3 2018	T2 2018
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion et honoraires de conseil	562,1 \$	581,2 \$	574,0 \$	567,5 \$	545,2 \$	546,0 \$	573,8 \$	562,8 \$
Honoraires d'administration	101,9	104,2	104,5	104,1	101,7	103,3	109,1	107,1
Honoraires de distribution	88,6	93,4	91,1	94,2	89,3	94,4	93,3	89,9
Produits tirés des placements nets et autres produits	29,5	53,9	46,5	46,1	52,9	47,8	55,8	56,2
	782,1	832,7	816,1	811,9	789,1	791,5	832,0	816,0
Charges								
Commissions	270,0	278,3	272,4	275,8	274,7	272,4	270,1	270,1
Charges autres que les commissions	275,9	266,0	254,3	259,7	274,4	269,0	245,9	252,7
Charges d'intérêts ¹	27,3	27,8	27,7	27,7	25,2	24,1	27,0	28,8
	573,2	572,1	554,4	563,2	574,3	565,5	543,0	551,6
Bénéfice avant les éléments suivants	208,9	260,6	261,7	248,7	214,8	226,0	289,0	264,4
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	(9,2)	-	(8,0)	-	-	-	-
Prime versée au remboursement anticipé de débetures	-	-	-	-	-	-	(10,7)	-
Charges de restructuration et autres charges	-	-	-	-	-	-	(22,7)	-
Bénéfice avant impôt sur le résultat	208,9	251,4	261,7	240,7	214,8	226,0	255,6	264,4
Impôt sur le résultat	48,0	59,8	59,2	55,6	45,1	43,9	55,2	58,5
Bénéfice net	160,9	191,6	202,5	185,1	169,7	182,1	200,4	205,9
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	-	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	160,9 \$	191,6 \$	202,5 \$	185,1 \$	167,5 \$	179,9 \$	198,2 \$	203,7 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS² (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	160,9 \$	200,8 \$	202,5 \$	193,1 \$	167,5 \$	179,9 \$	222,7 \$	203,7 \$
Autres éléments :								
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	(9,2)	-	(8,0)	-	-	-	-
Prime versée au remboursement anticipé de débetures, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	-	(7,8)	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	-	(16,7)	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	160,9 \$	191,6 \$	202,5 \$	185,1 \$	167,5 \$	179,9 \$	198,2 \$	203,7 \$
Bénéfice par action (c)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹								
- De base	68	84	85	81	70	75	92	85
- Dilué	68	84	85	81	70	75	92	85
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
- De base	68	80	85	77	70	75	82	85
- Dilué	68	80	85	77	70	75	82	85
Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en G\$)								
	158,5 \$	159,5 \$	156,8 \$	155,7 \$	149,9 \$	147,0 \$	154,0 \$	150,9 \$
Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en G\$)								
	143,2 \$	161,8 \$	157,6 \$	156,3 \$	154,3 \$	143,3 \$	153,4 \$	152,5 \$
Total de l'actif géré (en G\$)								
	147,5 \$	166,8 \$	162,5 \$	162,3 \$	160,5 \$	149,1 \$	159,7 \$	159,1 \$
Actif administré (en G\$)								
	168,5 \$	190,2 \$	185,1 \$	184,7 \$	182,8 \$	170,1 \$	182,6 \$	181,6 \$

- Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, à compter du premier trimestre de 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.
- Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

IG GESTION DE PATRIMOINE

REVUE DES ACTIVITÉS

FAITS NOUVEAUX EN 2020

COVID-19 ET COMMUNICATION AVEC LES CLIENTS

Dans le contexte de la COVID-19 et des répercussions qui en découlent pour les marchés des capitaux mondiaux, nous avons entrepris d'accroître considérablement le nombre de communications destinées aux clients et aux conseillers. Nous avons fourni des renseignements exhaustifs et des mises à jour continues sur le marché à nos conseillers de sorte qu'ils disposent des outils nécessaires pour soutenir nos clients et répondre à leurs besoins en matière de planification financière à long terme. Nos conseillers prennent contact et communiquent activement avec nos clients, et ils continuent d'insister sur l'importance de la planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié.

TRANSPARENCE DES FRAIS POUR TOUS LES CLIENTS ET CHANGEMENTS À LA TARIFICATION

IG Gestion de patrimoine prouve qu'elle fait passer les intérêts du client en premier en améliorant la transparence des frais et en apportant des changements à ses produits et à sa tarification afin d'accélérer sa croissance.

IG Gestion de patrimoine a accru la transparence des frais grâce à des solutions à frais dégroupés proposées à tous les segments de clientèle au quatrième trimestre de 2019, ce qui signifie que les clients paient des honoraires de conseil au courtier pour ses services plutôt que de voir cette rémunération au courtier intégrée aux honoraires de gestion des fonds communs de placement. Auparavant, ces solutions n'étaient offertes qu'aux clients à valeur élevée.

IG Gestion de patrimoine a lancé le compte de services-conseils IG (« CSCIG ») au cours du quatrième trimestre de 2019. Le CSCIG est un compte à honoraires qui permet aux clients de simplifier et de regrouper les placements dans un seul compte tout en offrant des options à tarifs dégroupés et une plus grande transparence des frais. Les CSCIG peuvent contenir des actifs d'IG gestion de patrimoine ainsi que des actifs externes admissibles. IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires provenant de ces actifs externes tout en rémunérant ses conseillers qui s'occupent de ces actifs.

STRATÉGIE D'IG GESTION DE PATRIMOINE

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer confiance. Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Les actifs financiers discrétionnaires détenus par les Canadiens se chiffrent à 4,4 billions de dollars et nous considérons ces actifs comme le marché potentiel d'IG Gestion de patrimoine. Cette épargne est détenue dans une proportion de 74 % par des ménages qui détiennent un actif de plus de 1 M\$, que nous

appelons les clients à valeur élevée, et est autrement détenue dans une proportion de 21 % par des ménages dont l'actif se situe entre 100 000 \$ et 1 M\$, ce que nous appelons les clients aisés. Les clients de ces secteurs présentent généralement des besoins plus complexes, et l'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consistant à offrir des solutions exhaustives en matière de planification financière la met en bonne position pour croître et être concurrentielle au sein de ces secteurs.

Notre proposition de valeur vise à offrir un meilleur gamma, un meilleur bêta et un meilleur alpha.

Nous tentons d'offrir notre proposition de valeur au moyen :

- de conseils supérieurs – Acquérir une connaissance approfondie des investisseurs canadiens et façonner tout ce que nous entreprenons en fonction de ces renseignements.
- d'expériences client segmentées – Créer des expériences personnalisées tout au long de notre relation avec le client.
- de conseillers ayant l'esprit d'entreprise – Encourager nos conseillers ayant l'esprit d'entreprise à toujours offrir une expérience enrichissante et un plan complet permettant d'obtenir des résultats supérieurs.
- de solutions financières efficaces – Fournir à nos clients une gamme de solutions complète, bien construite, performante et à des tarifs concurrentiels.
- de processus d'affaires simples, faciles et numérisés – Revoir entièrement les interactions entre les clients et les conseillers afin de simplifier les processus, de réduire le nombre d'erreurs et de numériser l'expérience grâce à une structure de coût appropriée.
- d'une culture axée sur la performance et la diversité.

GAMMA

LA VALEUR DE TOUS LES EFFORTS DÉPLOYÉS EN COMPLÉMENT DE LA COMPOSITION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS, CE QUI COMPREND LA VALEUR QU'UN CONSEILLER FINANCIER AJOUTE AUX RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET QUI DÉCOULE DE LA CRÉATION D'UN PLAN FINANCIER BIEN ÉLABORÉ ET DE SON SUIVI.

Conseillers ayant l'esprit d'entreprise, conseils supérieurs

Nos conseillers financiers procurent de la valeur aux clients en apprenant à connaître leurs besoins particuliers, en créant et en mettant en œuvre des plans financiers bien élaborés, et en offrant des conseils supérieurs. IG Gestion de patrimoine peut compter sur un réseau national de distribution regroupant plus de 3 000 conseillers financiers hautement qualifiés dans des collectivités partout au Canada. Nos services-conseils conviennent davantage aux gens dont les besoins financiers sont complexes.

IG Gestion de patrimoine exige de tous les conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience qu'ils obtiennent le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur

financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec, ou d'être inscrits à un programme en vue d'obtenir l'un de ces titres. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

Les détails suivants présentent une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 31 mars 2020 :

- 1 830 pratiques de conseillers (31 mars 2019 – 1 966), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme cela est décrit ci-dessous. Le niveau et la productivité des pratiques de conseillers constituent des éléments clés dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 95 % de l'actif géré.
- 498 nouveaux conseillers (31 mars 2019 – 640), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience.
- 1 035 conseillers associés et directeurs régionaux (31 mars 2019 – 1 036). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait un total de 3 363 conseillers (31 mars 2019 – 3 642).

Les critères de recrutement d'IG Gestion de patrimoine augmentent les chances de succès des recrues tout en améliorant notre culture et notre marque.

Nos programmes de formation sont révisés et mis à jour chaque année afin d'offrir aux nouveaux conseillers les bases nécessaires pour établir une relation avec les clients. À mesure que les conseillers progressent, ils approfondissent leurs compétences en planification financière et en gestion d'entreprise en suivant divers programmes de formation.

IG Gestion de patrimoine soutient aussi ses conseillers et clients au moyen de son réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons une planification financière exhaustive regroupant la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Les conseillers ou les spécialistes qui offrent des services aux clients sont inscrits auprès de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») ou auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »).

Expériences client segmentées

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Notre priorité est de conseiller et d'attirer la clientèle à valeur élevée, tout en continuant à offrir des conseils financiers à l'ensemble de nos clients. La valeur de cette approche est illustrée par des études indépendantes qui démontrent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'un patrimoine plus important que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier.

Pour répondre aux besoins distincts du marché des clients à valeur élevée, nous offrons IG Gestion privée de patrimoine, qui fournit des services de gestion des placements et des services de planification de la retraite, de planification fiscale et de planification successorale.

Le Plan vivant IG^{MC} est une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et les aspirations en constante évolution des familles et particuliers canadiens. Le Plan vivant IG dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client. Il regroupe des stratégies intégrées de placement, de gestion fiscale et de gestion des risques pour constituer un plan parfaitement personnalisé.

Le Plan vivant IG met à profit l'expérience et le savoir-faire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui servent environ un million de clients partout au Canada.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permettent d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des prêts hypothécaires et des services bancaires pour élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.
- Le Programme philanthropique, qui est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracas administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Le Centre de service national nous permet d'offrir à des clients disposant de comptes dont les soldes sont moins importants une

expérience en temps réel ciblée, uniforme et améliorée, alors que nos planificateurs accrédités se concentrent sur des clients qui présentent des besoins plus complexes et sophistiqués.

Processus d'affaires

À IG Gestion de patrimoine, nous examinons et améliorons continuellement notre plateforme technologique à l'intention des conseillers, laquelle permet une meilleure efficacité au chapitre de la gestion des relations par les conseillers et des systèmes de planification financière et de renseignements sur les portefeuilles, afin de les aider à servir nos clients plus efficacement.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients par le siège social d'IG Gestion de patrimoine, situé à Winnipeg, au Manitoba et par la Direction générale du Québec d'IG Gestion de patrimoine, située à Montréal, pour les conseillers et les clients domiciliés au Québec. La Direction générale du Québec compte environ 175 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent environ 700 conseillers situés partout au Québec. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 15 G\$ au 31 mars 2020.

Le Portail des conseillers IG, lancé en 2019, est une plateforme de gestion des relations avec les clients qui a été développée à partir de la technologie de Salesforce. Il permet à nos conseillers de gérer les relations avec les clients, d'améliorer leur efficacité au moyen de flux de travail numériques et d'accéder à des renseignements fondés sur des données afin de faciliter la gestion de leur pratique. Le Portail des conseillers IG nous met en bonne position pour une croissance future.

La plateforme de courtier d'IG Gestion de patrimoine permet une automatisation accrue et soutient les conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM, ainsi que de nouveaux produits disponibles par le truchement de notre plateforme de courtiers en valeurs destinés au segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé.

Culture axée sur la performance et la diversité

Nous devons absolument offrir une rémunération et des avantages concurrentiels pour attirer et maintenir en poste des talents exceptionnels. Notre approche en matière de formation et de perfectionnement, ainsi que notre recours à la rétroaction par le biais de sondages périodiques auprès de nos employés, permettent à ces derniers et à nos conseillers d'améliorer les services offerts à nos clients.

BÊTA ET ALPHA

BÊTA – LA VALEUR CRÉÉE PAR DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS COMPOSÉS JUDICIEUSEMENT DONT LE RENDEMENT CORRESPOND AUX PRÉVISIONS ET COMPORTE LE PLUS FAIBLE RISQUE POSSIBLE.

ALPHA – LA VALEUR D'UNE GESTION ACTIVE QUI GÉNÈRE UN RENDEMENT SUPÉRIEUR À CELUI DES INDICES DE RENDEMENT PASSIFS DONT LA COMPOSITION ET LE PROFIL DE RISQUE SONT COMPARABLES.

IG Gestion de patrimoine s'efforce d'obtenir un rendement correspondant aux prévisions et comportant le plus faible risque possible au moyen de portefeuilles de placements composés judicieusement (bêta), et de créer de la valeur pour les clients grâce à une gestion active (alpha). Pour ce faire, nous faisons appel à des sous-conseillers mondiaux hautement qualifiés afin que nos clients aient accès à une gamme diversifiée de produits et des solutions de placement. Chaque gestionnaire d'actifs est choisi au terme d'un processus éprouvé et rigoureux. Nous supervisons tous les sous-conseillers pour nous assurer que leurs activités correspondent à leurs philosophies de placement, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

IG Gestion de patrimoine entretient des relations avec Placements Mackenzie et d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale, comme BlackRock, T. Rowe Price, PIMCO, China AMC et JP Morgan Asset Management.

Solutions financières efficaces

Nous fournissons à nos clients une gamme de solutions financières complète, bien construite et à des tarifs concurrentiels. Nous accroissons régulièrement l'étendue et la diversité de nos produits de placement grâce à l'ajout de nouveaux fonds et à des changements de produits qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs.

Nos solutions comprennent ce qui suit :

- Une sélection vaste et approfondie de fonds communs de placement, diversifiée en fonction du gestionnaire, de la catégorie d'actifs, du style de placement, de la région du monde, de la capitalisation du marché et du secteur.
- Des portefeuilles gérés qui rééquilibrent les placements pour faire en sorte que les caractéristiques risque-rendement choisies soient maintenues. Ces solutions comprennent les Portefeuilles fondamentaux IG, les Portefeuilles à versements gérés IG, les Portefeuilles Investors et les Portefeuilles à risque géré IG.
- *Compte de services-conseils IG (« CSCIG ») et structures de frais dégroupés* – Le CSCIG a été lancé au quatrième trimestre de 2019. Il s'agit d'un compte à honoraires qui améliore l'expérience client en permettant aux clients de simplifier leur gestion financière en regroupant certains placements dans un seul compte, et qui offre des solutions à tarifs dégroupés à tous nos clients. Les CSCIG permettent une plus grande transparence des frais et peuvent comporter tant des actifs d'IG Gestion de patrimoine que des actifs externes admissibles.

- *Profil*^{MC} – Profil est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde.
- Des fonds distincts qui offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et qui sont assortis de garanties et dotés de caractéristiques facilitant la planification successorale.
- Des comptes à gestion distincte (comptes de courtage en gestion discrétionnaire) et comptes de courtage à honoraires.

Une proportion croissante des actifs des clients d'IG Gestion de patrimoine se trouvent dans les structures de frais dégroupés. Nous procédons actuellement au transfert de nos clients vers des produits à structures de frais dégroupés, ce qui constitue un changement important pour IG Gestion de patrimoine et le secteur canadien des fonds communs de placement dans son ensemble. Les produits à structures de frais dégroupés établissent une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Cette distinction offre aux clients une transparence accrue en ce qui a trait aux honoraires qu'ils versent, et permet à IG Gestion de patrimoine de proposer une tarification concurrentielle, surtout pour les clients à valeur élevée. Nous présentons une tarification plus concurrentielle pour récompenser les clients qui nous ont été fidèles, pour favoriser le regroupement des actifs des clients à IG Gestion de patrimoine et pour attirer de nouveaux clients.

Nous cesserons d'offrir des options d'achat à frais regroupés pour la quasi-totalité des produits de placement.

IG Gestion de patrimoine surveille le rendement de ses placements en le comparant à certains indices de référence. Le service

de notation de fonds de Morningstar[†] est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 mars 2020, 97,0 % des séries de fonds communs de placement à frais dégroupés d'IG Gestion de patrimoine étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 59,6 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 71,4 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 37,4 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2020. Ces séries sont accessibles au moyen du compte de services-conseils IG dans lequel nous transférons actuellement tous les comptes des clients d'IG. La cote Morningstar[†] est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

ACTIF ADMINISTRÉ ET ACTIF GÉRÉ

Le lancement du compte de services-conseils IG signifie que des honoraires sont facturés à l'égard de l'actif administré externe admissible. Par conséquent, l'actif administré est un indicateur de performance clé pour la Société.

Au 31 mars 2020, l'actif administré d'IG Gestion de patrimoine s'élevait à 86,0 G\$ et l'actif géré des fonds communs de placement se chiffrait à 81,9 G\$. Le niveau de l'actif administré et de l'actif géré est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et les rendements des placements de nos fonds.

Les variations de l'actif administré pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 7.

À mesure qu'un nombre accru de nos clients feront la transition vers le compte de services-conseils IG, l'actif administré deviendra un indicateur clé de nos affaires. Les produits provenant du compte de services-conseils IG sont gagnés grâce à l'actif administré externe admissible. La rémunération de nos conseillers

TABLEAU 7 : VARIATION DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Entrées brutes des clients	3 006 \$	2 465 \$	2 467 \$	21,9 %	21,8 %
Sorties brutes des clients	2 625	2 576	2 405	1,9	9,1
Flux nets	381	(111)	62	n.s.	n.s.
Rendements des placements	(11 707)	2 932	6 650	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(11 326)	2 821	6 712	n.s.	n.s.
Actif au début	97 277	94 456	86 287	3,0	12,7
Actif à la fin	85 951 \$	97 277 \$	92 999 \$	(11,6) %	(7,6) %
Actif administré moyen	94 184 \$	95 324 \$	90 084 \$	(1,2) %	4,6 %

se calcule aussi en fonction de l'apport d'actifs dans le compte de services-conseils IG et dans d'autres programmes tarifés.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les entrées brutes des clients se sont élevées à 3,0 G\$ en ce qui concerne l'actif administré d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 21,8 % par rapport à 2,5 G\$ pour la période correspondante de 2019. Les flux nets se sont établis à 381 M\$ pour le premier trimestre, soit une augmentation de 319 M\$ par rapport à 62 M\$ pour la période correspondante de 2019. Pour le premier trimestre, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de 11,7 G\$ de l'actif administré, comparativement à une augmentation de 6,7 G\$ pour le premier trimestre de 2019.

Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 8.

Au 31 mars 2020, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 32,6 G\$, ou 39,8 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 12,3 %, comparativement à 29,0 G\$ au 31 mars 2019, ce qui représentait 32,4 % de l'actif géré. Les ventes de ces produits aux clients à valeur élevée ont totalisé 1,1 G\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une hausse de 273 M\$ par rapport au premier trimestre de 2019, et représentaient 86 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 41 % du total des ventes de fonds communs de placement.

OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR ÉLEVÉE

IG Gestion de patrimoine offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur élevée, lesquels représentent un secteur en croissance de sa clientèle, et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle. L'actif géré des clients appartenant à cette catégorie totalisait 44,1 G\$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 3,0 % par rapport au dernier exercice, et représentait 54 % du total de l'actif géré. Les ventes de solutions destinées aux clients

à valeur élevée ont totalisé 1,3 G\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une hausse de 18,0 % par rapport à l'exercice précédent, et représentaient 47 % du total des ventes, en hausse par rapport à 46 % en 2019.

- La série U est offerte à tous les clients et prévoit une structure de tarification qui établit une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 mars 2020, l'actif géré dans la série U relativement aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ avait augmenté pour se chiffrer à 18,3 G\$, comparativement à 18,2 G\$ au 31 mars 2019, soit une hausse de 0,4 %.
- Profil^{IMC} – Profil est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 mars 2020, l'actif géré du programme Profil s'élevait à 14,3 G\$, soit une augmentation de 32,4 % par rapport à un actif géré de 10,8 G\$ au 31 mars 2019.
- La série J est offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et regroupait un actif de 11,5 G\$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 30,1 %, par rapport à 16,4 G\$ au 31 mars 2019, ce qui découle principalement des transferts de la série J à la série U. La structure de tarification de la série J regroupe en un seul type d'honoraires les coûts liés à la gestion des actifs et les coûts liés aux services-conseils.

CENTRE DE SERVICE NATIONAL

Notre Centre de service national soutient plus de 200 000 clients et regroupe un actif géré de 1,5 G\$.

TABLEAUX 8 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Ventes	2 686 \$	2 251 \$	2 350 \$	19,3 %	14,3 %
Rachats	2 736	2 498	2 364	9,5	15,7
Ventes nettes (rachats nets)	(50)	(247)	(14)	79,8	n.s.
Rendements des placements	(11 210)	2 629	6 288	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(11 260)	2 382	6 274	n.s.	n.s.
Actif au début	93 161	90 779	83 137	2,6	12,1
Actif à la fin	81 901 \$	93 161 \$	89 411 \$	(12,1) %	(8,4) %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	90 909 \$	91 931 \$	86 989 \$	(1,1) %	4,5 %

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

L'actif administré d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 86,0 G\$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 7,6 %, comparativement à 93,0 G\$ au 31 mars 2019. L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 81,9 G\$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 8,4 %, comparativement à 89,4 G\$ au 31 mars 2019. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 90,9 G\$ pour le premier trimestre de 2020, en hausse de 4,5 % par rapport à 87,0 G\$ pour le premier trimestre de 2019.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,7 G\$, soit une hausse de 14,3 % par rapport à la période correspondante de 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,7 G\$, soit une hausse de 15,7 % par rapport à 2019. Pour le premier trimestre de 2020, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 50 M\$, comparativement à des rachats nets de 14 M\$ en 2019. Au cours du premier trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une diminution de 11,2 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 6,3 G\$ au cours du premier trimestre de 2019.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 11,7 % au premier trimestre de 2020, comparativement à 10,4 % au premier trimestre de 2019. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'établissait à 10,7 % au 31 mars 2020, comparativement à 9,5 % au 31 mars 2019, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 17,1 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 mars 2020. IG Gestion de patrimoine et le secteur des fonds communs de placement ont affiché une hausse importante des rachats en mars 2020 dans le contexte de la COVID-19.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

L'actif administré d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 86,0 G\$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 11,6 % comparativement à 97,3 G\$ au 31 décembre 2019. Au 31 mars 2020, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 81,9 G\$, soit une diminution de 12,1 % par rapport à 93,2 G\$ au 31 décembre 2019. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 90,9 G\$ au premier trimestre de 2020, par rapport à 91,9 G\$ au quatrième trimestre de 2019, soit une diminution de 1,1 %.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,7 G\$, soit une hausse de 19,3 % par rapport au quatrième trimestre de 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,7 G\$ au premier trimestre, ce qui représente une hausse de 9,5 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 11,7 % au premier trimestre, comparativement à 10,2 % au quatrième trimestre de 2019. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 50 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 247 M\$ au cours du trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

FONDS DISTINCTS

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 mars 2020, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,4 G\$, comparativement à 1,7 G\$ au 31 mars 2019.

ASSURANCE

IG Gestion de patrimoine demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est un important fournisseur de produits d'assurance de la Société. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ont fusionné en une seule société : la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 2,1 pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 2,2 en 2019. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine

peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification du patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET ACTIVITÉS BANCAIRES

Les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Des prêts hypothécaires sont offerts par IG Gestion de patrimoine, un prêteur hypothécaire d'envergure nationale, et par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†] d'IG Gestion de patrimoine en vertu d'une entente de distribution à long terme avec la Banque Nationale du Canada. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un prêt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†].

La Société adhère au programme de report de versements hypothécaires, une mesure de soutien pour les propriétaires adoptée à la suite des perturbations économiques causées par la COVID-19. L'évaluation est effectuée au cas par cas, selon les besoins des clients et dans le cadre de leur plan financier global.

Pour le premier trimestre clos le 31 mars 2020, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires[†] se sont chiffrés à 187 M\$,

contre 203 M\$ en 2019, ce qui constitue une diminution de 7,9 %. Au 31 mars 2020, les prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires[†] totalisaient 10,2 G\$, comparativement à 10,6 G\$ au 31 mars 2019, soit une baisse de 4,2 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] ouverts au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 s'élevait à 209 M\$, comparativement à 135 M\$ en 2019. Au 31 mars 2020, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] était de 3,0 G\$, comparativement à 2,6 G\$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 50 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†] d'IG Gestion de patrimoine figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce à Solutions Bancaires[†], les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du programme Solutions Bancaires[†], incluant les prêts hypothécaires Solutions Bancaires[†], s'élevait à 4,7 G\$ au 31 mars 2020, comparativement à 4,2 G\$ au 31 mars 2019.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le bénéfice avant intérêts et impôt d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 9.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires¹ et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

Les produits tirés des honoraires de gestion et des honoraires de conseil comprennent des honoraires pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement et les produits tirés des frais pour les conseils offerts aux clients, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement et de l'actif administré. Les honoraires de gestion et les honoraires de conseil se sont chiffrés à 368,1 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 9,9 M\$, ou 2,8 %, par rapport à 358,2 M\$ en 2019.

L'augmentation nette des honoraires de gestion et des honoraires de conseil au premier trimestre de 2020 était principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 4,5 %, comme l'illustre le tableau 8. Par ailleurs, le premier trimestre de 2020 comptait une journée civile de plus que le premier trimestre de 2019, ce qui a donné lieu à des honoraires de gestion additionnels de 3,3 M\$. Le taux moyen des honoraires de gestion au premier trimestre s'est établi à 162,6 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 167,1 points de base en 2019, ce qui reflète des changements dans la composition des produits et une réduction de la tarification en 2019.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 72,8 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une baisse de 1,5 %, comparativement à 73,9 M\$ pour l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable au transfert d'actifs dans des produits dégroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration, ce qui a été contrebalancé en partie par une augmentation des honoraires découlant de la hausse de l'actif géré moyen.

TABLEAU 9 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Produits					
Honoraires de gestion et honoraires de conseil	368,1 \$	381,7 \$	358,2 \$	(3,6) %	2,8 %
Honoraires d'administration	72,8	75,3	73,9	(3,3)	(1,5)
Honoraires de distribution	38,7	44,0	41,1	(12,0)	(5,8)
	479,6	501,0	473,2	(4,3)	1,4
Produits tirés des placements nets et autres produits	8,7	16,8	10,0	(48,2)	(13,0)
	488,3	517,8	483,2	(5,7)	1,1
Charges					
Commissions					
Amortissement des commissions	7,7	6,5	4,8	18,5	60,4
Commissions de vente de fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées	–	16,1	23,4	(100,0)	(100,0)
Autres commissions	28,2	30,7	29,6	(8,1)	(4,7)
	35,9	53,3	57,8	(32,6)	(37,9)
Rémunération fondée sur l'actif	113,6	106,3	99,2	6,9	14,5
Charges autres que les commissions	165,4	151,9	162,9	8,9	1,5
	314,9	311,5	319,9	1,1	(1,6)
Bénéfice avant intérêts et impôt	173,4 \$	206,3 \$	163,3 \$	(15,9) %	6,2 %

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.
- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement qui ont été vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires¹.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 38,7 M\$ au premier trimestre de 2020, ont diminué de 2,4 M\$ par rapport à 41,1 M\$ en 2019, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance et d'une baisse des frais de rachat. IG Gestion de patrimoine a mis fin à l'option d'achat avec frais d'acquisition différés pour ses fonds communs de placement. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 8,7 M\$ au premier trimestre de 2020, soit une diminution de 1,3 M\$, comparativement à 10,0 M\$ en 2019. Cette diminution était essentiellement attribuable aux pertes latentes sur nos titres de capitaux propres et nos fonds communs de placement exclusifs.

Ces pertes ont été en partie contrebalancées par une hausse de 2,4 M\$ des produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine qui ont totalisé 9,7 M\$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 7,3 M\$ en 2019. Le tableau 10 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre considéré.

CHARGES

IG Gestion de patrimoine engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses produits et services financiers.

TABLEAU 10 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	47,9 \$	50,5 \$	52,6 \$	(5,1) %	(8,9) %
Charges d'intérêts	39,8	41,3	44,1	(3,6)	(9,8)
Produits d'intérêts nets	8,1	9,2	8,5	(12,0)	(4,7)
Profit sur ventes ¹	1,8	0,6	0,3	200,0	n.s.
Ajustements de la juste valeur	(2,7)	0,2	(3,5)	n.s.	22,9
Autres produits	2,5	2,8	2,0	(10,7)	25,0
	9,7 \$	12,8 \$	7,3 \$	(24,2) %	32,9 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	6 729 \$	6 996 \$	7 402 \$	(3,8) %	(9,1) %
Autres produits	2 772	2 744	2 855	1,0	(2,9)
	9 501 \$	9 740 \$	10 257 \$	(2,5) %	(7,4) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes² :					
Titrisations	248 \$	284 \$	437 \$	(12,7) %	(43,2) %
Autres ¹	226	256	66	(11,7)	242,4
	474 \$	540 \$	503 \$	(12,2) %	(5,8) %

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits réalisés sur ces ventes.

2. Représentent les montants en principal vendus.

Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client. Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 35,9 M\$ pour le premier trimestre de 2020, soit une baisse de 21,9 M\$ par rapport à 57,8 M\$ en 2019, car toutes les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif en 2020.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, les commissions de vente des conseillers d'IG Gestion de patrimoine sont calculées à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine (sous réserve des exigences en matière d'admissibilité), alors qu'elles étaient auparavant calculées en fonction des ventes brutes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. Tous les versements de commissions sont dorénavant inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux visant à obtenir un contrat auprès de clients. Les commissions liées aux ventes de fonds communs de placement à tarifs groupés d'IG Gestion de patrimoine étaient auparavant passées en charges à mesure qu'elles étaient engagées, car ces commissions étaient considérées comme étant l'exécution d'un contrat existant avec un fonds commun de placement.

La rémunération fondée sur l'actif, qui est calculée en fonction de la valeur de l'actif géré, a augmenté de 14,4 M\$ pour le premier trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport à 2019, pour s'établir à 113,6 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux changements liés à la rémunération apportés en 2020 et à l'accroissement de l'actif administré.

Les charges autres que les commissions engagées par IG Gestion de patrimoine sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés à l'actif géré des fonds communs de placement. Pour le premier trimestre de 2020, les charges autres que les commissions se sont établies à 165,4 M\$, comparativement à 162,9 M\$ en 2019, soit une hausse de 2,5 M\$, ou 1,5 %.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de gestion et des honoraires de conseil ont diminué de 13,6 M\$, ou 3,6 %, au premier trimestre

de 2020 par rapport au quatrième trimestre de 2019, pour s'établir à 368,1 M\$. La diminution des honoraires de gestion et des honoraires de conseil au premier trimestre était principalement attribuable à la baisse de l'actif géré moyen de 1,1 % pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 8, ainsi qu'à la diminution d'environ 4,4 M\$ découlant du fait que le premier trimestre comptait une journée civile de moins que le quatrième trimestre de 2019 et de l'incidence de l'année bissextile au premier trimestre de 2020. Le taux moyen des honoraires de gestion au premier trimestre s'est établi à 162,6 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 165,2 points de base au quatrième trimestre de 2019.

Les honoraires d'administration se sont établis à 72,8 M\$ au premier trimestre de 2020, soit une diminution de 2,5 M\$, comparativement à 75,3 M\$ au quatrième trimestre de 2019. Les honoraires d'administration ont diminué en raison de la baisse de l'actif géré et du transfert d'actifs dans des produits dégroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 38,7 M\$ au premier trimestre de 2020, ont diminué de 5,3 M\$ par rapport à 44,0 M\$ au quatrième trimestre, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution liés aux ventes de produits d'assurance.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 8,7 M\$ au premier trimestre de 2020, comparativement à 16,8 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une baisse de 8,1 M\$.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 9,7 M\$ au premier trimestre, en baisse de 3,1 M\$ par rapport à 12,8 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 10. La diminution des produits tirés des placements nets et des autres produits était aussi attribuable aux pertes latentes sur nos titres de capitaux propres et nos fonds communs de placement exclusifs.

CHARGES

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 35,9 M\$, comparativement à 53,3 M\$ au trimestre précédent. Cette diminution est attribuable à l'ensemble des commissions versées à la vente de produits de placement inscrits à l'actif en 2020.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions ont augmenté pour s'établir à 165,4 M\$, comparativement à 151,9 M\$ au trimestre précédent, en raison principalement du caractère saisonnier de certaines charges.

PLACEMENTS MACKENZIE

REVUE DES ACTIVITÉS

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui a été fondé en 1967. Nous offrons une vaste gamme de mandats d'investissement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées et nous utilisons une multitude de canaux de distribution.

LA COVID-19 ET LES COMMUNICATIONS

Dans le contexte de la COVID-19 et des répercussions qui en découlent pour les marchés des capitaux mondiaux, nous avons entrepris d'accroître considérablement le nombre de nos communications pour soutenir les conseillers financiers indépendants et nos clients institutionnels. Nous nous employons à leur fournir des mises à jour sur l'économie et sur les marchés boursiers, des analyses continuellement actualisées, et un accès aux gestionnaires de placements afin de garantir qu'ils disposent des outils et des ressources nécessaires pour soutenir leurs clients. Notre approche s'articulant autour de multiples équipes spécialisées fait en sorte que les investisseurs pourront trouver la solution adéquate, peu importe la conjoncture du marché.

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

La vision de Mackenzie est la suivante : nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon leur point de vue, ce qui a une incidence sur nos priorités stratégiques et assure la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives. Nous comptons réaliser ce mandat en attirant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent de faire ce qui suit :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Offrir des solutions de placement novatrices et de haute qualité.
- Accélérer la distribution.
- Promouvoir un leadership de marque.
- Encourager l'excellence opérationnelle et la rigueur.
- Favoriser une culture axée sur la performance et la diversité.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de

son mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Nos services de gestion des placements sont offerts au moyen d'une structure d'équipes spécialisées internes qui ont chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Nos équipes de recherche et de gestion de portefeuille sont situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Boston, à Dublin et à Hong Kong. Outre nos propres équipes de placement, nous adjoignons les services de partenaires stratégiques (sous-conseillers externes) pour compléter nos capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Notre vaste éventail de capacités et de produits de placement en évolution constante constitue notre principale force afin de répondre aux besoins financiers changeants des investisseurs.

Nos affaires reposent sur une trois canaux de distribution clés : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Nos équipes de vente travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. Notre gamme de solutions de placement novatrice et exhaustive couvre toutes les catégories d'actifs et régions du globe. Nous offrons une gamme de solutions de placement et de produits pertinents conçue pour aider les conseillers à répondre aux besoins en constante évolution de leurs clients. Nous lançons régulièrement de nouveaux fonds et nous pouvons fusionner ou rationaliser notre gamme de fonds pour offrir des solutions de placement améliorées.

En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement.

Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Nous attirons une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de

nos relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 11, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 12.

Au 31 mars 2020, l'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie (fonds communs de placement, FNB) s'est établi à 57,8 G\$ et le total de l'actif géré (y compris les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes) s'est chiffré à 63,1 G\$. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements générés pour ses clients et les entrées de fonds nettes provenant de ses clients.

TABLEAU 11 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Ventes	3 656 \$	2 587 \$	2 505 \$	41,3 %	45,9 %
Rachats	3 301	2 569	2 357	28,5	40,1
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²	355	18	148	n.s.	139,9
Créations nettes de parts de FNB	1 015	646	228	57,1	n.s.
Éliminations des soldes interproduits ³	(378)	(399)	–	5,3	n.s.
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement	992	265	376	n.s.	163,8
Rendements des placements	(7 206)	1 576	4 242	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(6 214)	1 841	4 618	n.s.	n.s.
Actif au début	63 991	62 150	55 508	3,0	15,3
Actif à la fin	57 777 \$	63 991 \$	60 126 \$	(9,7) %	(3,9) %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	54 288 \$	60 838 \$	57 694 \$	(10,8) %	(5,9) %
FNB	5 255	4 749	3 330	10,7	57,8
Éliminations des soldes interproduits ³	(1 766)	(1 596)	(898)	(10,7)	(96,7)
Fonds d'investissement	57 777 \$	63 991 \$	60 126 \$	(9,7) %	(3,9) %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	63 459 \$	62 969 \$	58 184 \$	0,8 %	9,1 %

- Le secteur Mackenzie exclut de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie.
- En 2020 et en 2019, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :
 - Au premier trimestre de 2020, cela a donné lieu à des ventes de 373 M\$, à des rachats de 192 M\$ et à des ventes nettes de 181 M\$.
 - Au quatrième trimestre de 2019, cela a donné lieu à des ventes de 129 M\$, à des rachats de 165 M\$ et à des rachats nets de 36 M\$.
- Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

TABLEAU 12 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement ²	355 \$	18 \$	148 \$	n.s. %	139,9 %
Créations nettes de parts de FNB	1 015	646	228	57,1	n.s.
Éliminations des soldes interproduits ³	(378)	(399)	–	5,3	n.s.
Fonds d'investissement	992	265	376	n.s.	163,8
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	(198)	(86)	(103)	(130,2)	(92,2)
Total des ventes nettes (rachats nets)	794	179	273	n.s.	190,8
Rendements des placements	(7 896)	1 755	4 775	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(7 102)	1 934	5 048	n.s.	n.s.
Actif au début	70 205	68 271	62 728	2,8	11,9
Actif à la fin	63 103 \$	70 205 \$	67 776 \$	(10,1) %	(6,9) %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	54 288 \$	60 838 \$	57 694 \$	(10,8) %	(5,9) %
FNB	5 255	4 749	3 330	10,7	57,8
Éliminations des soldes interproduits ³	(1 766)	(1 596)	(898)	(10,7)	(96,7)
Fonds d'investissement	57 777	63 991	60 126	(9,7)	(3,9)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	5 326	6 214	7 650	(14,3)	(30,4)
Total de l'actif géré	63 103 \$	70 205 \$	67 776 \$	(10,1) %	(6,9) %
Total de l'actif moyen⁴	69 366 \$	69 137 \$	65 613 \$	0,3 %	5,7 %

- Le secteur Mackenzie exclut de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie.
- En 2020 et en 2019, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :
 - Au premier trimestre de 2020, cela a donné lieu à des ventes de 373 M\$, à des rachats de 192 M\$ et à des ventes nettes de 181 M\$.
 - Au quatrième trimestre de 2019, cela a donné lieu à des ventes de 129 M\$, à des rachats de 165 M\$ et à des rachats nets de 36 M\$.
- Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.
- En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

Au 31 mars 2020, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 63,1 G\$, en baisse de 6,9 %, comparativement à 67,8 G\$ au 31 mars 2019. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 5,3 G\$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 30,4 %, par rapport à 7,7 G\$ pour l'exercice précédent.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 57,8 G\$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 3,9 % par rapport au 31 mars 2019. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 54,3 G\$ au 31 mars 2020, soit une

baisse de 5,9 %, comparativement à 57,7 G\$ au 31 mars 2019. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 5,3 G\$ au 31 mars 2020, ce qui comprend des investissements de 1,8 G\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 3,3 G\$ au 31 mars 2019, ce qui comprenait des investissements de 898 M\$ provenant des fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 3,7 G\$, ce qui correspond aux ventes brutes les plus élevées de l'histoire de la Société pour un premier trimestre et représente une hausse de 45,9 %, comparativement à 2,5 G\$ en 2019. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 3,3 G\$, soit une hausse de 40,1 % par rapport à 2,4 G\$ pour l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds

communs de placement pour le trimestre clos le 31 mars 2020 se sont établies à 355 M\$, comparativement à des ventes nettes de 148 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 1,0 G\$, comparativement à 228 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 378 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie en 2020. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 992 M\$, comparativement à des ventes nettes de 376 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de 7,2 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 4,2 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de 2020, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 373 M\$, des rachats de 192 M\$ et des ventes nettes de 181 M\$. Compte non tenu de ces transactions en 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 31,1 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 31,9 % au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 174 M\$ en 2020, comparativement à des ventes nettes de fonds communs de placement de 148 M\$ pour l'exercice précédent.

Les ventes nettes pour le trimestre clos le 31 mars 2020 ont totalisé 794 M\$, comparativement à des ventes nettes de 273 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de l'actif de 7,9 G\$, comparativement à une augmentation de 4,8 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du premier trimestre de 2020, le total des ventes nettes s'est établi à 613 M\$ au cours du trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 273 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 3,2 G\$, comparativement à 2,2 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont élevés à 3,0 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020. Pour le premier trimestre de 2020, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 22,0 %, comparativement à 16,4 % pour le premier trimestre de 2019. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de

rééquilibrage, était de 20,6 % pour le premier trimestre de 2020. Au 31 mars 2020, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 17,0 %, inchangé par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 16,3 % au 31 mars 2020, comparativement à 15,6 % au 31 mars 2019. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 16,7 % au 31 mars 2020. Mackenzie et le secteur des fonds communs de placement ont observé une hausse des rachats en mars 2020 dans le contexte de la COVID-19. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

Au 31 mars 2020, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 63,1 G\$, en baisse de 10,1 %, comparativement à 70,2 G\$ au 31 décembre 2019. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 5,3 G\$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 14,3 %, par rapport à 6,2 G\$ au 31 décembre 2019.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 57,8 G\$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 9,7 %, comparativement à 64,0 G\$ au 31 décembre 2019. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 54,3 G\$ au 31 mars 2020, soit une baisse de 10,8 %, comparativement à 60,8 G\$ au 31 décembre 2019. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 5,3 G\$ au 31 mars 2020, ce qui comprend des investissements de 1,8 G\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 4,7 G\$ au 31 décembre 2019, ce qui comprenait des investissements de 1,6 G\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 3,7 G\$, soit une hausse de 41,3 % par rapport au quatrième trimestre de 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 3,3 G\$ au premier trimestre, ce qui représente une hausse de 28,5 % par rapport au trimestre précédent. Les ventes nettes de

fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établies à 355 M\$, comparativement à des ventes nettes de 18 M\$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du premier trimestre de 2020 et du quatrième trimestre de 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 33,6 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 29,3 % au cours du trimestre considéré par rapport au trimestre précédent, et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 174 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 54 M\$ pour le trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 3,2 G\$, comparativement à 2,5 G\$ au quatrième trimestre de 2019. Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, se sont établis à 3,0 G\$, comparativement à 2,3 G\$ au quatrième trimestre de 2019. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 22,0 % pour le trimestre considéré, comparativement à 16,4 % pour le quatrième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, était de 20,6 % pour le trimestre considéré, comparativement à 15,3 % pour le trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 257 M\$, comparativement à des rachats nets de 19 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 1,0 G\$, comparativement à 646 M\$ au quatrième trimestre. Pour le trimestre considéré, les créations nettes de parts de FNB comprenaient des investissements de 378 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 399 M\$ pour le quatrième trimestre.

Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 992 M\$, comparativement à des ventes nettes de 265 M\$ au quatrième trimestre. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, les ventes nettes de fonds d'investissement se sont établies à 811 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 301 M\$ pour le trimestre précédent.

GESTION DE PLACEMENTS

Au 31 mars 2020, l'actif géré de Mackenzie s'établissait à 126,2 G\$, incluant des mandats de services-conseils exécutés

pour la famille de fonds d'IG Gestion de patrimoine d'un montant de 63,1 G\$. Notre équipe de placement s'articule autour de 14 équipes spécialisées situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Boston, à Dublin et à Hong Kong.

Nous continuons d'offrir nos produits de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées internes qui ont chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Cette approche fondée sur des équipes spécialisées favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoit les services de sous-conseillers externes pour compléter les capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Ces sous-conseillers comprennent Putnam Investments Inc., TOBAM, China AMC, Impax Asset Management LLC, Rockefeller Capital Management et Greenchip Financial.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 mars 2020, 77,1 %, 69,3 % et 69,3 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 31 mars 2020, 87,8 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar[†] étaient notés trois étoiles ou plus, et 59,2 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 85,0 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 46,0 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2020. Ces notations ne tiennent pas compte de la Gamme de fonds Quadrus[†].

PRODUITS

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions

pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire des portefeuilles diversifiés à long terme.

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 30 FNB : 15 FNB actifs et à bêta stratégique et 15 FNB indiciels traditionnels. À la fin du trimestre, l'actif géré des FNB s'établissait à 5,3 G\$, ce qui comprend des investissements de 1,8 G\$ des fonds communs de placement de Mackenzie. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le sixième rang en ce qui a trait à l'actif géré.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Mackenzie présente régulièrement de nouveaux fonds et peut fusionner ou rationaliser sa gamme de fonds pour répondre aux besoins des conseillers financiers et des investisseurs.

Au cours du premier trimestre de 2020, Mackenzie a lancé le Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie afin de donner aux investisseurs la possibilité d'accéder à la croissance solide et au rendement ajusté en fonction du risque qu'offrent les titres de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation à l'échelle mondiale. Ce Fonds adopte une approche mondiale unique tirant parti de la combinaison d'équipes de spécialistes régionales qui possèdent une expertise éprouvée en placements dans de petites et moyennes entreprises situées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Le Fonds est géré par l'équipe de croissance de Mackenzie, l'équipe des actions européennes et internationales de Mackenzie et l'équipe des actions asiatiques de Mackenzie.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Mackenzie exclut les produits gagnés dans le cadre des mandats de services-conseils exécutés pour les fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Les coûts de l'équipe de gestion des placements ont été répartis entre les secteurs.

Le tableau 13 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

PRODUITS

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en

vertu desquels la rémunération des courtiers pour ces séries est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 31 mars 2020, ces séries représentaient un actif de 10,0 G\$, soit une augmentation de 8,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 176,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, soit une hausse de 7,7 M\$, ou 4,6 %, comparativement à 168,3 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation nette des honoraires de gestion découle de la hausse du total de l'actif géré moyen de 5,7 %, contrebalancée par le recul du taux effectif des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 s'est établi à 102,1 points de base, comparativement à 104,0 points de base, pour la période correspondante de 2019.

La diminution du taux moyen des honoraires de gestion au cours du trimestre considéré est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F. Par ailleurs, le premier trimestre de 2020 comptait une journée civile de plus que le premier trimestre de 2019, ce qui a donné lieu à des honoraires de gestion additionnels de 1,9 M\$.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds d'investissement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 24,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, en hausse de 1,6 M\$, ou 6,9 %, par rapport à l'exercice précédent.

TABLEAU 13 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Produits					
Honoraires de gestion	176,0 \$	180,4 \$	168,3 \$	(2,4) %	4,6 %
Honoraires d'administration	24,9	25,5	23,3	(2,4)	6,9
Honoraires de distribution	1,5	1,4	1,4	7,1	7,1
	202,4	207,3	193,0	(2,4)	4,9
Produits tirés des placements nets et autres produits	(2,8)	0,6	4,2	n.s.	n.s.
	199,6	207,9	197,2	(4,0)	1,2
Charges					
Commissions	7,6	5,6	7,6	35,7	–
Commissions de suivi	67,8	68,3	64,9	(0,7)	4,5
Charges autres que les commissions	88,5	92,6	88,8	(4,4)	(0,3)
	163,9	166,5	161,3	(1,6)	1,6
Bénéfice avant intérêts et impôt	35,7 \$	41,4 \$	35,9 \$	(13,8) %	(0,6) %

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 1,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, en hausse de 0,1 M\$ comparativement à 1,4 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à (2,8) M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 4,2 M\$ pour l'exercice précédent.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 163,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, ce qui représente une hausse de 2,6 M\$, ou 1,6 %, par rapport à 161,3 M\$ en 2019.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les commissions versées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 7,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, inchangée par rapport à l'exercice précédent.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 67,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, soit une hausse de 2,9 M\$, ou 4,5 %, par rapport à 64,9 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation nette des commissions de suivi découle de la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement de 7,1 %, contrebalancée par le recul du taux effectif des commissions de suivi. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 45,3 points de base pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 46,4 points de base à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à une modification

de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers les séries de fonds communs de placement qui ne versent pas de commissions de suivi.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 88,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, soit une baisse de 0,3 M\$, ou 0,3 %, par rapport à 88,8 M\$ en 2019.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

PRODUITS

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 199,6 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 8,3 M\$, ou 4,0 %, par rapport à 207,9 M\$ au quatrième trimestre.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 176,0 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 4,4 M\$, ou 2,4 %, par rapport à 180,4 M\$ au quatrième trimestre. Les facteurs suivants ont contribué à cette diminution nette :

- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre considéré s'est établi à 102,1 points de base, comparativement à 103,8 points de base au trimestre précédent.
- Le premier trimestre de 2020 comptait une journée civile de moins que le quatrième trimestre de 2019, ce qui a donné lieu à une baisse des honoraires de gestion de 1,9 M\$.
- L'actif géré moyen s'est établi à 69,4 G\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 0,3 % par rapport au trimestre précédent.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 24,9 M\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 2,4 % comparativement à 25,5 M\$ au quatrième trimestre.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de (2,8) M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 0,6 M\$ au quatrième trimestre.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 163,9 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 2,6 M\$, ou 1,6 %, par rapport à 166,5 M\$ au quatrième trimestre.

La charge liée aux commissions de vente versées s'est chiffrée à 7,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 5,6 M\$ pour le quatrième trimestre.

Les commissions de suivi se sont établies à 67,8 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une diminution de 0,5 M\$, ou 0,7 %, comparativement à 68,3 M\$ au quatrième trimestre. La variation des commissions de suivi reflète la diminution de 0,2 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, et une baisse du taux effectif des

commissions de suivi. Le taux effectif des commissions de suivi représentait 45,3 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 45,6 points de base au quatrième trimestre.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions se sont établies à 88,5 M\$, ce qui représente une baisse de 4,1 M\$ comparativement à 92,6 M\$ au quatrième trimestre.

ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs IG Gestion de patrimoine ou Mackenzie, la quote-part du résultat de ses entreprises associées, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC ») et Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

La Société a également investi des montants dans Wealthsimple Financial Corporation et dans Portag3 Ventures LP.

Le tableau 14 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

La quote-part du résultat des entreprises associées a diminué de 12,6 M\$ au premier trimestre de 2020, comparativement à 2019. Ce résultat reflète le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco, de China AMC et de Personal Capital, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. La diminution au cours du premier trimestre découle essentiellement de la baisse

du bénéfice de Lifeco de 14,4 M\$, contrebalancée en partie par une hausse du bénéfice de China AMC. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont diminué pour s'établir à 3,5 M\$ au premier trimestre de 2020, comparativement à 6,0 M\$ en 2019.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 0,6 M\$ au premier trimestre de 2020 par rapport au trimestre correspondant de 2019.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 20,1 M\$ au premier trimestre de 2020, en baisse de 12,5 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2019, principalement en raison d'une diminution de 15,6 M\$ du bénéfice de Lifeco, contrebalancée en partie par une augmentation du bénéfice de China AMC. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 3,5 M\$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 3,9 M\$ au quatrième trimestre.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 0,5 M\$ pour le premier trimestre de 2020 par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 14 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Produits					
Produits tirés des honoraires	70,6 \$	70,5 \$	70,0 \$	0,1 %	0,9 %
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,5	3,9	6,0	(10,3)	(41,7)
Quote-part du résultat des entreprises associées	20,1	32,6	32,7	(38,3)	(38,5)
	94,2	107,0	108,7	(12,0)	(13,3)
Charges					
Commissions	45,1	44,8	45,2	0,7	(0,2)
Charges autres que les commissions	22,0	21,5	22,7	2,3	(3,1)
	67,1	66,3	67,9	1,2	(1,2)
Bénéfice avant intérêts et impôt	27,1 \$	40,7 \$	40,8 \$	(33,4) %	(33,6) %

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31 mars 2020, le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 15,6 G\$, comparativement à 15,4 G\$ au 31 décembre 2019.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 15.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global.

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corporation et dans Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP.

Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 ») sont des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. Au 31 mars 2020, la Société avait investi un montant total de 48,9 M\$ dans Portag3.

Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Au 31 mars 2020, la Société avait investi un montant total de 186,9 M\$ dans Wealthsimple par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont

comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 16.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 44,9 % du total de l'actif au 31 mars 2020, comparativement à 46,8 % au 31 décembre 2019.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 mars 2020, un passif correspondant totalisant 6,7 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 6,9 G\$ au 31 décembre 2019.

Des prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés totalisaient 267,0 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 344,5 M\$ au 31 décembre 2019.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Au 31 mars 2020, IG Gestion de patrimoine gérait des prêts

TABEAU 15 : AUTRES TITRES DE PLACEMENT

(en M\$)	31 MARS 2020		31 DÉCEMBRE 2019	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	245,0 \$	303,6 \$	245,0 \$	301,2 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	1,5	1,3	1,6	1,8
Fonds d'investissement exclusifs	63,2	60,7	51,3	54,4
	64,7	62,0	52,9	56,2
	309,7 \$	365,6 \$	297,9 \$	357,4 \$

TABLEAU 16 : PRÊTS

(en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Coût amorti	6 946,5 \$	7 198,7 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	0,8	0,7
	6 945,7	7 198,0
À la juste valeur par le biais du résultat net	31,8	-
	6 977,5 \$	7 198,0 \$

hypothécaires résidentiels chiffrés à 11,9 G\$, dont une tranche de 2,4 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossés à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au premier trimestre de 2020, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 243,0 M\$, comparativement à 428,7 M\$ en 2019. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 5 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Au 31 mars 2020, la Société détenait une participation de 4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2020, par rapport à 2019, est présentée dans le tableau 17.

En mars 2020, Lifeco a comptabilisé un ajustement relativement aux changements de bases défavorables et aux répercussions des reculs et de la volatilité considérables des marchés causés par la pandémie de COVID-19. La quote-part de cet ajustement après impôt revenant à la Société s'est élevée à environ 8,1 M\$ et est incluse dans la quote-part du résultat.

China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de China AMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 032,1 milliards de yuans (192,4 G\$) au 31 décembre 2019, soit une hausse de 12,4 % (hausse en dollars canadiens de 9,9 %) par rapport à 918,1 milliards de yuans (175,1 G\$) au 30 juin 2019.

TABLEAU 17 : PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en M\$)	31 MARS 2020				31 MARS 2019			
	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	TOTAL
Valeur comptable au 1^{er} janvier	896,7 \$	662,7 \$	194,5 \$	1 753,9 \$	967,8 \$	683,5 \$	– \$	1 651,3 \$
Transfert des investissements d'entreprise (à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	–	–	–	–	–	–	217,0	217,0
Dividendes	(16,4)	(13,7)	–	(30,1)	(16,4)	–	–	(16,4)
Quote-part des éléments suivants :								
Bénéfice (pertes) ¹	14,3	8,9	(3,1)	20,1	28,7	7,4	(3,4)	32,7
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	12,4	45,6	16,5	74,5	19,4	1,9	0,1	21,4
Valeur comptable au 31 mars	907,0 \$	703,5 \$	207,9 \$	1 818,4 \$	999,5 \$	692,8 \$	213,7 \$	1 906,0 \$

1. La quote-part du résultat provenant de la participation de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux tableaux 2 et 3).

La participation de 13,9 % de la Société dans China AMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2020 est présentée dans le tableau 17. La variation des autres éléments du résultat global au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 est attribuable à une appréciation de 6,8 % du yuan chinois par rapport au dollar canadien.

Personal Capital Corporation (« Personal Capital »)

Fondée en 2009 aux États-Unis, Personal Capital est un gestionnaire de patrimoine en ligne de premier plan qui a connu une forte croissance depuis sa création.

Au 31 mars 2020, Personal Capital comptait 2,52 millions d'utilisateurs inscrits, c'est-à-dire des utilisateurs qui ont la possibilité d'accéder au tableau de bord gratuit de Personal Capital. Ce total représente une hausse de 18,5 %, comparativement à 2,12 millions au 31 mars 2019, et une hausse de 4,3 %, comparativement à 2,41 millions au 31 décembre 2019.

Au 31 mars 2020, le total de l'actif géré de Personal Capital s'élevait à 10,7 G\$ US, soit une augmentation de 15,7 %, par

rapport à 9,2 G\$ US au 31 mars 2019, et une diminution de 13,1 %, par rapport à 12,3 G\$ US au 31 décembre 2019.

La valeur suivie des comptes, qui correspond à la valeur brute des actifs et des passifs regroupés par utilisateur inscrit, s'établissait à 847 G\$ US au 31 mars 2020, ce qui représente une hausse de 20,5 %, comparativement à 703 G\$ US au 31 mars 2019, et une hausse de 0,8 %, comparativement à 841 G\$ US au 31 décembre 2019.

La participation de 24,8 % de la Société dans Personal Capital est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de Personal Capital revenant à la Société financière IGM comprend sa quote-part de la perte nette de Personal Capital ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles de la Société financière IGM, amortissement qui est comptabilisé dans le cadre de son placement dans la société. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2020 est présentée dans le tableau 17. La variation des autres éléments du résultat global au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 est attribuable à une appréciation de 8,6 % du dollar américain par rapport au dollar canadien.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 709,5 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 720,0 M\$ au 31 décembre 2019 et à 837,1 M\$ au 31 mars 2019. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 1,9 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 2,2 M\$ au 31 décembre 2019 et à 3,3 M\$ au 31 mars 2019, comme l'illustre le tableau 18.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus par des clients dans leurs comptes de placement et le montant qui contrebalance est inclus dans le passif lié aux dépôts. L'augmentation observée au premier trimestre de 2020 est essentiellement attribuable à la volatilité des marchés qui a amené les clients à maintenir des positions de liquidité accrues.

Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 591,1 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 464,3 M\$ au 31 décembre 2019 et à 583,1 M\$ au 31 mars 2019 (se reporter au tableau 19).

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente ») a totalisé 271,7 M\$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 295,9 M\$ pour le premier trimestre de 2019 et à 336,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente ») a totalisé 231,0 M\$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 252,2 M\$ pour le premier trimestre de 2019 et à 291,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 20, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2020. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont connu une diminution de 10,5 M\$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à une augmentation de 186,9 M\$ en 2019.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours du trimestre clos en 2020, comparativement à 2019, comprennent les activités

TABLEAU 18 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

(en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9 \$	2,2 \$	3,3 \$
Fonds de clients déposés	856,0	561,3	507,6
Débiteurs et autres montants à recevoir	11,9	12,3	9,6
Prêts	17,2	20,4	21,9
Total de l'actif	887,0 \$	596,2 \$	542,4 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	876,4 \$	584,3 \$	531,6 \$
Autres passifs	0,5	0,5	0,5
Capitaux propres	10,1	11,4	10,3
Total du passif et des capitaux propres	887,0 \$	596,2 \$	542,4 \$

TABLEAU 19 : FONDS DE ROULEMENT

(en M\$)	31 MARS 2020	31 DÉC. 2019	31 MARS 2019
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	709,5 \$	720,0 \$	837,1 \$
Fonds de clients déposés	856,0	561,3	507,6
Débiteurs et autres actifs	375,4	345,3	301,4
Tranche courante des prêts hypothécaires et autres prêts	1 711,7	1 531,7	1 326,1
	3 652,6	3 158,3	2 972,2
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	573,3	611,9	560,0
Dépôts et certificats	872,1	579,0	524,5
Tranche courante des passifs à long terme	1 616,1	1 503,1	1 304,6
	3 061,5	2 694,0	2 389,1
Fonds de roulement	591,1 \$	464,3 \$	583,1 \$

d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

- La réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de vente inscrites à l'actif versées.
- La réintégration de l'amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs.
- La déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus.
- La réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie.

- Des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres.
- La déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours du premier trimestre de 2020 par rapport à 2019 avaient trait à ce qui suit :

- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 240,2 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 392,4 M\$ en 2020, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 426,3 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 321,0 M\$ en 2019.

TABLEAU 20 : FLUX DE TRÉSorerIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2020	31 MARS 2019	VARIATION (%)
Activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	208,9 \$	214,8 \$	(2,7) %
Impôt sur le résultat payé	(42,1)	(96,6)	56,4
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(76,5)	(89,3)	14,3
	90,3	28,9	212,5
Activités de financement	(294,2)	207,4	n.s.
Activités d'investissement	193,4	(49,4)	n.s.
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(10,5)	186,9	n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	720,0	650,2	10,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	709,5 \$	837,1 \$	(15,2) %

- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 134,0 M\$ en 2020, comparativement à 135,5 M\$ en 2019.

Les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient également les activités de financement suivantes :

- L'émission de débentures d'un montant de 250,0 M\$.
- Le rachat de 266 093 actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 9,2 M\$.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 2,2 M\$.

Les activités d'investissement au cours du premier trimestre de 2020 par rapport à 2019 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 19,1 M\$ et le produit de 0,5 M\$ de la vente d'autres titres de placement en 2020, comparativement à 35,4 M\$ et à 20,2 M\$, respectivement, en 2019.
- Une augmentation des prêts de 321,3 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 547,1 M\$ en 2020, comparativement à 293,3 M\$ et à 341,3 M\$, respectivement, en 2019, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles s'est établie à 10,9 M\$ en 2020, comparativement à 10,2 M\$ en 2019.

Un investissement additionnel de 66,8 M\$ dans Personal Capital a aussi été comptabilisé au premier trimestre de 2019.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,7 G\$ au 31 mars 2020, comparativement à 6,6 G\$ au 31 décembre 2019. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que

pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,1 G\$ au 31 mars 2020, inchangée par rapport au 31 décembre 2019. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Pour le premier trimestre de 2020, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 134,0 M\$ sur actions ordinaires, ou 0,5625 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que

l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 21 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres titres de placement ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

TABLEAU 21 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	31 MARS 2020		31 DÉCEMBRE 2019	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres titres de placement				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	303,6 \$	303,6 \$	301,2 \$	301,2 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	62,0	62,0	56,2	56,2
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	31,8	31,8	–	–
Instruments financiers dérivés	32,2	32,2	15,2	15,2
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Coût amorti	6 945,7	7 139,6	7 198,0	7 273,8
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés				
	65,6	65,6	17,2	17,2
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats				
	876,4	876,7	584,3	584,7
Obligations à l'égard d'entités de titrisation				
	6 729,4	6 936,0	6 913,6	6 997,0
Dettes à long terme				
	2 100,0	2 274,4	2 100,0	2 453,6

- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 13 des états financiers intermédiaires, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2020.

GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité de gestion des risques.

GOVERNANCE DU RISQUE

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE »), les groupes de conformité et le service d'audit interne de la Société.

Le conseil d'administration assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. Cette surveillance de la gestion du risque d'entreprise par le conseil d'administration englobe : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité des ressources humaines, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les

pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué du président et chef de la direction de la Société financière IGM et d'IG Gestion de patrimoine, du président et chef de la direction de Placements Mackenzie, du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation ainsi que du vice-président exécutif, chef de la stratégie et de l'expansion de la Société financière IGM. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Pour atténuer les répercussions de la COVID-19, la Société a demandé à ses équipes de concentrer leurs efforts sur la résolution et la gestion des enjeux liés à la COVID-19, et a formé de nouveaux comités et élaboré de nouveaux processus, au besoin :

- Comité directeur de la COVID-19 – réorienter le travail sur des comités et des forums de direction, ou former de tels comités au besoin, sur les enjeux liés à la COVID-19 en leur confiant les mandats suivants.
- Comité de continuité des affaires et préparation aux situations d'urgence – planification et mesures à prendre en réaction aux événements, y compris les pandémies.
- Comité des ressources humaines – soutien aux employés et aux membres de la direction, planification des effectifs, et soutien aux programmes d'avantages sociaux et d'aide aux employés.
- Comité des communications aux réseaux de distribution et aux clients – communications au réseau de conseillers IG, aux réseaux de distribution de Mackenzie et d'IPC et aux clients en fonction des conditions des marchés.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit :

- i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques;
- ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques;
- iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques;
- iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

Le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit :

- i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise;
- ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise;
- iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit

pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de la GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de la GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au conseil d'administration.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. Le service de la GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société repère les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

1) RISQUE FINANCIER

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Le gouvernement du Canada a présenté des mesures pour soutenir les Canadiens tout au long de la crise causée par la COVID-19, dans le cadre desquelles les versements hypothécaires peuvent être reportés jusqu'à concurrence de six mois et remboursés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. En ce qui concerne les prêts hypothécaires vendus en vertu des règles régissant les TH LNH, IG Gestion de patrimoine a l'obligation d'effectuer promptement un paiement d'intérêts et des paiements de principal, que le client effectue ou non un versement. Cela créera un écart temporaire entre les montants reçus des clients qui reportent des versements hypothécaires et les montants versés conformément aux règles régissant les TH LNH jusqu'à ce que le prêt hypothécaire soit renouvelé et refinancé. Tous les prêts hypothécaires se conformant aux règles régissant les TH LNH sont assurés en cas de défaut. La direction est d'avis que cela n'aura pas une incidence importante sur la Société et que celle-ci dispose d'une quantité suffisante de liquidités pour répondre aux besoins en matière de flux de trésorerie énoncés dans les règles régissant les TH LNH.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2020 et de 2019, la Société :

- a continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires;
- a émis, en mars 2019, des débentures à 4,206 % d'un principal de 250 M\$ arrivant à échéance le 21 mars 2050. La Société s'est servie du produit net pour financer le rachat de 150 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 %, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019;
- a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 22.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 mars 2020, inchangées par rapport au 31 décembre 2019. Les marges de crédit au 31 mars 2020 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2019. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société,

effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Au cours du premier trimestre de 2020, la Société a versé des cotisations de 6,5 M\$ (2019 – 5,5 M\$). La Société prévoit verser des cotisations d'environ 18,6 M\$ pour le reste de 2020. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en

TABLEAU 22 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

AU 31 MARS 2020 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	25,9 \$	39,0 \$	0,7 \$	65,6 \$
Dépôts et certificats	867,5	4,5	3,3	1,1	876,4
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 565,3	5 153,2	10,9	6 729,4
Contrats de location ¹	–	25,6	52,7	21,1	99,4
Dette à long terme	–	–	–	2 100,0	2 100,0
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	18,6	–	–	18,6
Total des obligations contractuelles	867,5 \$	1 639,9 \$	5 248,2 \$	2 133,8 \$	9 889,4 \$

1. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2020 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de clients déposés

Au 31 mars 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 709,5 M\$ (31 décembre 2019 – 720,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 92,7 M\$ (31 décembre 2019 – 68,0 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 616,8 M\$ (31 décembre 2019 – 652,0 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 331,0 M\$ (31 décembre 2019 – 34,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 115,4 M\$ (31 décembre 2019 – 206,5 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 170,4 M\$ (31 décembre 2019 – 411,0 M\$).

Les fonds de clients déposés de 856,0 M\$ (31 décembre 2019 – 561,3 M\$) représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes de clients et qui sont déposés dans des institutions financières canadiennes.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que

sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 mars 2020, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,0 G\$ (31 décembre 2019 – 7,2 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 6,7 G\$ (31 décembre 2019 – 6,8 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 267,0 M\$ (31 décembre 2019 – 344,5 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 21,3 M\$ (31 décembre 2019 – 24,2 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 3,8 G\$ (31 décembre 2019 – 3,9 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,9 G\$ (31 décembre 2019 – 2,9 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 70,0 M\$ (31 décembre 2019 – 71,9 M\$) et à 39,1 M\$ (31 décembre 2019 – 37,9 M\$), respectivement, au 31 mars 2020. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 4,5 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – 4,6 %).

Au 31 mars 2020, une proportion de 58,2 % (31 décembre 2019 – 59,1 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 mars 2020, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,1 M\$, comparativement à 2,4 M\$ au 31 décembre 2019. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 2,6 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 1,6 M\$ au 31 décembre 2019.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 0,7 M\$ au 31 décembre 2019, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris les répercussions économiques de la COVID-19 et le Plan d'intervention économique du Canada adopté pour soutenir les Canadiens et les entreprises face à la COVID-19; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

Instrumentés dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 29,9 M\$ (31 décembre 2019 – 15,7 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de néant au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – 0,7 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 mars 2020. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

Se référer à la note 5 des états financiers intermédiaires et aux notes 2, 6 et 22 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2019, ce swap avait une juste valeur négative de 21,5 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 0,9 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,8 G\$ au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – 0,8 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de

l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 mars 2020, ces swaps avaient une juste valeur de 17,2 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 4,9 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,7 G\$ (31 décembre 2019 – 1,6 G\$). Au 31 mars 2020, la juste valeur négative nette de 4,3 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 5,8 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,6 G\$ (31 décembre 2019 – 2,4 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Avec prise d'effet en 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 2,0 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur positive de 0,6 M\$) sur un montant notionnel en cours de 100,6 M\$ au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – 180,4 M\$).

Au 31 mars 2020, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 0,8 M\$ (31 décembre 2019 – une diminution de 2,0 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 365,6 M\$ au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 – 357,4 M\$), comme l'illustre le tableau 15.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sur ces investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 38,2 M\$ (47,7 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC et de Personal Capital revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 0,3 M\$ (0,2 M\$).

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 147,5 G\$ au 31 mars 2020, comparativement à 166,8 G\$ au 31 décembre 2019.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

Depuis la fin de février 2020, les marchés mondiaux ont connu des reculs considérables et une volatilité importante, ce dont il est question dans la rubrique « Évaluation opérationnelle » du présent rapport de gestion.

À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme des opérations de couverture, en ce qui concerne ces expositions.

La Société a accru le nombre de communications qu'elle envoie à ses clients et à d'autres parties prenantes en ce qui a trait à la conjoncture et aux fluctuations des marchés. IG et ses conseillers communiquent activement avec les clients afin de discuter de leurs besoins et de leurs objectifs en matière de planification financière dans le contexte de la COVID-19, et continueront de déployer des efforts en ce sens. La Société a également accru le nombre de communications pour soutenir les conseillers financiers indépendants et ses clients institutionnels, et s'emploie à leur fournir des mises à jour sur l'économie et sur les marchés boursiers, des analyses continuellement actualisées, et un accès à la gestion de placements afin de garantir qu'ils disposent des outils et des ressources nécessaires pour soutenir leurs clients dans le contexte de la COVID-19.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégories d'actifs, par régions du monde, par secteurs, par équipes de placement et par styles. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéficiaire et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux.

2) RISQUE OPÉRATIONNEL

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, du service de la GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société dispose d'un plan d'intervention en cas de crise qui décrit les politiques et les procédures de coordination de l'intervention dans les cas où la crise peut se traduire par des répercussions considérables sur la réputation, les marques ou les activités d'exploitation de l'organisation. La Société se soumet à des exercices de simulation chaque année. La

TABLEAU 23 : ACTIF GÉRÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM –
COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

AU 31 MARS 2020	FONDS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Trésorerie	1,7 %	1,8 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	5,4	5,3
Autres titres à revenu fixe	29,8	29,4
Actions canadiennes	20,0	20,0
Actions étrangères	40,2	40,6
Biens immeubles	2,9	2,9
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	56,0 %	55,8 %
Dollars américains	28,5	28,3
Autres	15,5	15,9
	100,0 %	100,0 %

Société compte sur une équipe chargée de l'évaluation des crises composée de membres de la haute direction qui ont la responsabilité d'identifier et de gérer les crises. Il revient à cette équipe d'élaborer des stratégies, de superviser les interventions et de s'assurer que des experts appropriés se joignent à l'équipe d'intervention, en fonction du scénario.

La Société s'est aussi dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

Pour assurer la santé et la sécurité des employés et des clients de la Société, et contribuer aux efforts visant à réduire la vitesse et l'étendue de la propagation de la COVID-19, la Société a recours au télétravail pour la quasi-totalité de ses employés et de ses conseillers et a fermé temporairement ses bureaux.

Le plan de continuité des affaires de la Société s'est avéré efficace, de sorte que la Société a été en mesure de maintenir ses activités et d'offrir des services aux clients en réduisant au minimum les perturbations.

CYBER-RISQUE ET RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES

Le cyber-risque et le risque lié aux technologies sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. Les occurrences de ces incidents dans la société en général ont augmenté depuis le début de la pandémie de COVID-19. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, la Société a mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, a comparé ses propres mesures aux normes d'excellence du secteur, a établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et s'est dotée des moyens d'intervention appropriés.

RISQUE LIÉ AUX TIERS FOURNISSEURS DE SERVICES

Pour soutenir ses activités d'exploitation, la Société retient régulièrement les services de tiers qui fournissent une expertise et lui permettent de gagner en efficacité. Notre exposition au risque lié aux tiers fournisseurs de services peut inclure des

risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources dédiées, incluant un code de conduite du fournisseur, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux tiers fournisseurs de services. La Société effectue des contrôles diligents et exerce des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers fournisseurs de services et de manière continue. Alors que nous nous fions de plus en plus à des fournisseurs externes, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

RISQUE LIÉ AUX MODÈLES

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne les lois qui réglementent la distribution de produits, la gestion de placements, la comptabilité, la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autorégulation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et évoluent sans

cesse. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président exécutif et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite renvoie à de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés. D'autres politiques d'entreprise couvrent la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Une formation sur ces politiques doit être suivie une fois par an. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, des services de la conformité sont responsables d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en

se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

La Société surveille de près l'évolution de la réglementation, des directives et des communications, et participe actuellement à des discussions avec les autorités de réglementation alors que le secteur s'efforce de résoudre les enjeux découlant de la COVID-19.

RÉFORMES AXÉES SUR LE CLIENT

Le 3 octobre 2019, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont publié les modifications définitives visant les améliorations à apporter aux obligations des personnes inscrites envers leurs clients (les réformes axées sur le client).

Les réformes axées sur le client comprennent des modifications apportées aux règlements qui, une fois mises en œuvre, exigeront des personnes inscrites qu'elles :

- traitent tous les conflits importants au mieux des intérêts du client;
- donnent préséance aux intérêts du client dans l'évaluation de la convenance des placements;
- déploient des efforts accrus pour clarifier les attentes que les clients devraient avoir envers elles.

Les modifications sont entrées en vigueur le 31 décembre 2019 et une période de transition progressive de deux ans est prévue. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont récemment

publié une décision de dispense accordant un délai avant la mise en œuvre de certains aspects des modifications apportées aux règlements en raison de la pandémie de COVID-19.

COMMISSIONS INTÉGRÉES PAR LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Le 19 décembre 2019, les ACVM ont publié un avis annonçant que l'ensemble des provinces et territoires du Canada élimineront les commissions de suivi versées aux courtiers qui exécutent seulement les ordres, mais ne fournissent pas de conseils, tels que les courtiers exécutants. En outre, l'ensemble des provinces et territoires, à l'exception de l'Ontario, élimineront l'option d'achat avec frais d'acquisition reportés.

Les modifications de la réglementation devraient être publiées en 2020 et comporter une période de transition de deux ans. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario examinera les diverses méthodes possibles pour éliminer l'option d'achat avec frais d'acquisition reportés en Ontario.

La Société est d'avis qu'elle est en bonne position pour réagir à ces propositions, car IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel n'offrent plus l'option d'achat avec frais d'acquisition reportés.

5) RISQUES D'ENTREPRISE

CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres facteurs, y compris le risque géopolitique et l'instabilité gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 24 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

ÉVÉNEMENTS OU PERTES CATASTROPHIQUES

Des événements ou des pertes catastrophiques font référence au risque que se produisent des événements comme des tremblements de terre, des inondations, des incendies, des tornades, des pandémies ou des actes de terrorisme pouvant nuire à la performance financière de la Société.

Des événements catastrophiques peuvent causer une incertitude sur le plan économique, et influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière de planification financière. Cela pourrait avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et le niveau de l'actif géré et de l'actif administré de la Société.

La pandémie mondiale de COVID-19 a causé des perturbations économiques, a eu une incidence défavorable sur la conjoncture, a entraîné une volatilité et des reculs importants des marchés des capitaux, et s'est traduite par une hausse du chômage au Canada et à l'échelle internationale.

En réaction à la pandémie, la Société a mis en œuvre ses plans de continuité des affaires et a recours au télétravail pour la quasi-totalité de ses employés et de ses conseillers.

Il est difficile de prédire l'ampleur des effets de la pandémie de COVID-19 et des mesures gouvernementales prises pour la contrer sur les économies mondiales, nos clients et nos activités. Cet événement pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats financiers de la Société, selon sa durée et sa gravité.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation

dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

La Société fournit à ses conseillers attitrés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

RELATIONS D'AFFAIRES / RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

TABLEAU 24 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	31 MARS 2020	31 MARS 2019
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	10,7 %	9,5 %
Mackenzie	17,0 %	17,0 %
Counsel	20,7 %	20,1 %

Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, elle pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités d'IG Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

Le risque lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétences approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par

la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

Nous avons élaboré une stratégie en matière de diversité et d'inclusion pour favoriser une expérience inclusive, équitable et cohérente pour nos employés et nos clients et qui renforce nos objectifs commerciaux actuels et futurs. Pour obtenir les résultats désirés, nous mettons l'accent sur trois piliers d'action : la sensibilisation, l'amélioration des comportements inclusifs des dirigeants et l'établissement de partenariats externes et d'une mobilisation au sein des collectivités.

Actuellement, nous orientons nos activités de manière à ce qu'elles favorisent la mobilité ascendante des femmes et des personnes faisant partie d'autres groupes sous-représentés. Notre objectif est d'atteindre une proportion d'au moins 35 % de femmes à des postes de haute direction – vice-président et paliers supérieurs – d'ici la fin de 2020. Au 31 mars 2020, ces postes et ceux de conseillers d'IG Gestion de patrimoine étaient occupés par des femmes dans des proportions de 34 % et de 28 %, respectivement. Nous appuyons les principes d'autonomisation des femmes de l'ONU et nous collaborons aussi avec Catalyst, l'Institute for Gender and the Economy et Women in Capital Markets pour faire la promotion de l'égalité des sexes.

La COVID-19 a perturbé considérablement la vie professionnelle et personnelle des gens. Les mesures prises par la Société comprennent les suivantes :

- Mettre en œuvre une stratégie de télétravail afin de maintenir la distanciation sociale pour nos employés et nos conseillers.
- Fournir les outils et les processus nécessaires pour permettre à nos employés et à nos conseillers de travailler efficacement de la maison.
- Offrir des programmes d'aide aux employés et d'autres programmes pour favoriser le bien-être mental et physique de nos employés, de nos conseillers et de leurs familles.

6) RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Les risques environnementaux et sociaux correspondent au risque éventuel de pertes financières ou de dommages découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux touchant nos activités d'exploitation ou activités d'investissement. Les risques environnementaux et sociaux font partie des six catégories de risques compris dans le cadre de gestion des risques d'entreprise de la Société.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'énergie, de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits humains, les normes

du travail, la diversité et l'inclusion et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration assure la surveillance de la gestion des risques. Il s'assure notamment que les risques environnementaux et sociaux importants sont cernés, gérés et surveillés de façon appropriée.

Le comité de gestion des risques de la Société, composé de membres de la haute direction, est chargé de la surveillance du processus de gestion des risques. D'autres comités de gestion assurent la surveillance de risques précis, notamment le comité de responsabilité d'entreprise. Ce comité se compose de dirigeants de la Société qui ont pour tâche de s'assurer de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie, d'établir des objectifs et de mettre en place des initiatives, d'évaluer les progrès réalisés et d'approuver la communication de l'information annuelle au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance.

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des employés, notre code de conduite du fournisseur pour les entreprises qui font affaire avec nous, notre politique de respect en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Les sous-conseillers en valeurs d'IG Gestion de patrimoine ont également été tenus de signer les PIR avant la fin de 2019. Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière

d'investissement responsable énonçant les pratiques de chaque société.

Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance sur les plans environnemental et social et en matière de gouvernance. Ce rapport sur la responsabilité d'entreprise peut être consulté sur notre site Web. La Société a été reconnue pour sa performance solide, comme en attestent son inclusion dans la série d'indices FTSE4Good et dans le Jantzi Social Index, et sa position au palmarès Global 100 de 2020 de Corporate Knights.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous estimons que les sociétés de services financiers ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Les pratiques sont en constante évolution à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la détermination, à l'analyse et à la gestion des risques et des occasions liés au climat.

La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, incluant l'établissement et la surveillance de cibles de réduction des émissions. Dans le cadre des sondages de 2018 et de 2019, la Société financière IGM a été reconnue par le CDP comme un chef de file parmi les entreprises présentant de l'information relative aux changements climatiques et elle figure sur sa liste A des entreprises prenant position contre les changements climatiques.

Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande par les investisseurs de renseignements étoffés à l'égard des risques et des occasions liés au climat. La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation soutiennent les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs et les autres parties prenantes.

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 4,4 billions de dollars au 31 décembre 2018. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 65 % (2,9 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,5 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 63 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 40 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,8 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2018, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement d'un montant de 143 G\$ au 31 mars 2020, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont

atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 48 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 mars 2020.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 73 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 73 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 mars 2020. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des

compagnies d'assurance. IG Gestion de patrimoine, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation.

UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

DES RELATIONS DURABLES

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

LES AVANTAGES DÉCOULANT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION

À titre de membre du groupe de sociétés de Power Corporation, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'incertitude accrue causée par la COVID-19 a caractérisé le trimestre clos le 31 mars 2020, ce qui pourrait avoir une incidence sur les hypothèses importantes relatives aux estimations critiques de la Société, comparativement à celles formulées au 31 décembre 2019.

- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. D'après les données financières au 31 mars 2020, la Société a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur. La durée et la gravité des perturbations économiques liées à la COVID-19 et l'affaiblissement des marchés des capitaux qui en découle pourraient avoir une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Société. Par conséquent, les tests de dépréciation subséquents pourraient être effectués en fonction d'hypothèses différentes, ce qui pourrait donner lieu à une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Toute dépréciation entraînerait un ajustement de la valeur comptable de l'actif et une charge sans effet de trésorerie correspondante imputée au bénéfice de la Société.

Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

- *Avantages du personnel* – La Société offre des régimes d'avantages à son personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les

employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Pour le premier trimestre de 2020, le rendement des actifs du régime de retraite à prestations définies a bénéficié d'une hausse des taux d'actualisation. Le rendement des obligations de sociétés a augmenté au premier trimestre de 2020, ce qui a eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées de la Société. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées du régime de retraite à prestations définies au 31 mars 2020 était de 4,30 %, comparativement à 3,20 % au 31 décembre 2019. L'actif du régime de retraite a diminué pour atteindre 412,2 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 466,5 M\$ au 31 décembre 2019. La baisse des actifs du régime est attribuable au rendement du marché, découlant essentiellement de la COVID-19, qui a donné lieu à des pertes actuarielles de 54,0 M\$ qui ont été constatées dans les Autres éléments du résultat global. La hausse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies a entraîné des gains actuariels de 118,8 M\$ qui ont été constatés dans les Autres éléments du résultat global. L'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies totalisait 448,2 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 565,6 M\$ au 31 décembre 2019. Par suite de ces changements, le régime de retraite à prestations définies a constaté un passif au titre des prestations constituées de 36,0 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 99,1 M\$ au 31 décembre 2019. Le total des gains actuariels comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global, y compris au titre du régime de retraite à prestations définies, du RRSD et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, s'est établi à 77,7 M\$ (56,7 M\$ après impôt) pour le trimestre clos le 31 mars 2020.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société financière IGM n'a effectué aucun changement de méthodes comptables en 2020.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du premier trimestre de 2020, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Aucun changement n'a été apporté aux types de transactions entre parties liées depuis celles présentées au 31 décembre 2019. Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 26 des états financiers annuels de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 mars 2020, il y avait 238 308 284 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 mars 2020, il y

avait 11 672 984 options sur actions en cours; de ce nombre, 6 390 368 pouvaient être exercées. Au 5 mai 2020, ces nombres demeuraient inchangés.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.